**Zeitschrift:** Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire

ecclésiastique suisse

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

**Band:** 1 (1907)

**Artikel:** Mémoire pour servir à l'histoire de Saint Aimé : moine à Saint-Maurice

et premier abbé de Remiremont

Autor: Besson, M.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-119088

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## MÉMOIRE POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE

# SAINT AIMÉ

MOINE A SAINT-MAURICE ET PREMIER ABBÉ DE REMIREMONT

#### Par M. BESSON

# I. Questions préliminaires

#### I. DEUX HOMONYMES

Dans un Martyrologe que l'abbé Gremaud a vu aux archives de Valère, et qu'il attribue au XII<sup>me</sup> siècle, on trouve la mention suivante : « Idus septembris, sancti Amati presbiteri et abbatis sancti Romerici, et pontificis Sedunensis <sup>1</sup> ». On fêtait donc jadis en Valais, le 13 septembre, un saint Aimé, vénéré comme abbé de Remiremont et comme évêque de Sion. D'autre part, un personnage homonyme est honoré en Flandre, à Douai surtout, avec le titre d'évêque de Sens. On a même sa vie, assez longue <sup>2</sup>.

Il n'y a pas deux Amatus, l'un de Sens et l'autre de Sion. Il n'y en a qu'un seul; et s'il vécut à Sion, il ne fut pas à Sens. Tout le monde est d'accord sur ce point. Le doute n'a pour objet que la ville épiscopale, les uns préférant la première, les autres, la seconde <sup>3</sup>.

Le moine Hucbald, à la fin du X<sup>me</sup> siècle, dit dans sa *Vie de sainte Rictrude* : « Qui beatus vir [Amatus] electus et sublimatus ad episco-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Gremaud, M D R, t. XXIX, p. 13.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> AA SS Sept., t. IV, 1753, p. 128-131. Cf. Catalogus codd. hagg. Bibliothecae Bruxellensis, t. II, p. 44-55.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> M. le chanoine Chevalier, dans son *Répertoire des sources historiques du moyen âge, Bio-Bibliographie*, 2<sup>me</sup> édition, 1<sup>er</sup> fascicule, 1903, au mot *Aimé*, dit : « Aimé, évêque de Sens (*alias* Sion). »

patum urbis Sidunensium, eo tempore quo Theodericus rex iniquam exercebat tyrannidem... <sup>1</sup> ». Il tient pour Sion. La variante Senonensium, donnée parfois (entre autres AA. SS., Maii, t. III, p. 87), est d'ailleurs inadmissible. Le contexte prouve que dans la Vie de sainte Rictrude il est question de Thierry III: l'évêque Aimé fut donc exilé après 675, date de l'avènement de ce prince <sup>2</sup>; mais alors il ne trouve point place sur le siège épiscopal de Sens.

Le catalogue des évêques de cette ville subsiste sous quatre formes anciennes :

- a) Un ms. de Fontenelle, XIme siècle (aujourd'hui au Hâvre, n. 332);
- b) Un ms. de Jumièges, original perdu, dont une copie nous reste dans le *Parisinus* 13.069;
  - c) Un ms. d'Angers, XIme siècle (aujourd'hui Vat. Reg. 465);
- d) Le sacramentaire de Stockholm, exécuté à Saint-Amand, et possédé par la cathédrale de Sens <sup>3</sup> dès la fin du XI<sup>me</sup> siècle.

Les listes fournies par ces quatre exemplaires sont concordantes, et présentent de sérieuses garanties. Or, aucune d'elles ne connaît Amatus. Ce personnage se trouve intercalé dans certains catalogues, à partir du XII<sup>me</sup> siècle. Encore figure-t-il alors entre Lupus et Mederius, soit entre 614 et 627, c'est-à-dire une cinquantaine d'années avant la naissance de Thierry III. Dans ces conditions, il faut, à la suite de l'abbé Gremaud <sup>4</sup> et de Mgr Duchesne <sup>5</sup>, laisser à Sion saint Aimé. Le Martyrologe de Valère a raison sur ce point.

Il se trompe quand il identifie Amatus l'évêque et Amatus l'abbé <sup>6</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Migne, P L, t. CXXXII, col. 842; AA SS Maii, t. III, 1680, p. 87. Cf. Sigebert de Gembloux, Chron., anno 672: «Amatus episcopus Senonensis a rege Theoderico gravi et irrevocabili exilio diu tribulatur»; Migne, t. CLX, col 127. — Auctarium Aquicense, anno 685: «Sanctus Amatus a Theoderico rege consilio Ebroini exiliatur... Anno 690, obiit sanctus Amatus»; Migne, t. CLX, col. 269. La date 672 donnée par Sigebert, est sûrement inexacte: le règne de Thierry III ne commence qu'en 675.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Thierry III règne en Bourgogne de 675 à 691 ; GIRY, Manuel de diplomatique, p. 711.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> DUCHESNE, Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, t. II, p. 391.

<sup>4</sup> GREMAUD, l. c.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> DUCHESNE, Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule, t. I, p. 239.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Observons toutefois que, dans ce Martyrologe, la mention « et pontificis Sedunensis », comparée à la précédente « presbiteri et abbatis », a l'air d'une interpolation. — Il n'est pas sans intérêt de citer au sujet d'Aimé l'évêque une lettre de l'abbé Lebeuf, écrite en 1753 : « D'habiles critiques ont découvert de nos jours que ce saint prélat, exilé à Péronne et, de là, en Flandre, n'étoit pas évêque de Sens, que c'étoit l'Eglise de Sion, en Valais, qu'il gouvernoit, et que l'erreur vient de ce

Celui-ci, nous l'allons voir, meurt peu après 630; celui-là vit encore après 675. Il y a donc deux personnages homonymes, l'un, évêque de Sion, et l'autre, premier abbé de Remiremont. C'est à ce dernier seul que nous avons affaire.

#### 2. La fête de saint Aimé

Bon nombre de Martyrologes d'âge respectable marquent la fête de notre abbé. Voici les plus anciens :

- a) Un calendrier écrit au VIII<sup>me</sup> siècle, peut-être pour l'église de Metz, et conservé à Berlin (Philipps, 1831) : « II Idus Septembris, depositio sancti Amati confessoris  $^1$  » ;
- b) Le Martyrologe de Wandalbert, composé vers 840 : « Idibus [septembris], abba nitet merito et cognomine Amatus  $^2$  » ;
- c) Celui d'Adon, vers 860/870: « Idibus septembris, item sancti Amati presbyteri, abbatis monasterii sancti Romerici, qui miræ abstinentiæ et anachoreticæ vitæ sectator virtutum et miraculorum gratia illustrem conversationem duxit  $^3$  »;
- d) Celui d'Usuard, 863/869, copie à peu près textuelle du précédent  $^4.$

La fête de saint Aimé tombe donc, d'après ces textes, le 13 septembre. Un seul, le plus ancien, fait exception, et le met au 12 du même mois. Il est difficile d'expliquer cette anomalie, peut-être fortuite.

que quelques copistes des anciens manuscrits ont lu Senonensis au lieu de Sedunensis. Dom Brice, bénédictin de Saint-Germain-des-Prés, sçavant continuateur du Gallia christiana, m'a confirmé dans ce sentiment, auquel je sçavois que l'Eglise de Sens était revenue »; Mémoires pour l'histoire des sciences et des arts (généralement connus sous le nom de Mémoires de Trévoux), Paris 1753, juin, 2<sup>me</sup> volume, p. 1340. Du même auteur, l'année suivante : « Il faut remarquer que les écrivains qui ont parlé d'un saint Amé, évêque de Sens, ne commencent qu'au XII<sup>me</sup> siècle, ce qui rend leur autorité très inférieure à celle d'Hucbaud et des anciens catalogues de l'Eglise de Sens. Feu M. l'Archevêque de Sens, persuadé par quelques-unes des raisons qui se trouvent détaillées dans ces notes, a ordonné qu'on omît saint Amé dans le catalogue de ses prédécesseurs »; Mémoires cités, mai 1754, p. 1244-1245.

<sup>1</sup> Krusch, MG Script. Merov., t, IV, p. 213; Rose, Verzeichnis der Meerman-Handschriften der Kgl. Bibl. zu Berlin, p. 280.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Duemmler, MG Poetae carolini aevi, t. II, p. 594; Migne, t. CXXI, col. 610.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Migne, t. CXXIII, col. 353.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Migne, t. CXXIV, col. 463.

## II. La Vie ancienne de saint Aimé.

# 1. Que pouvons-nous savoir touchant l'auteur?

La vie du moine Amatus est ordinairement publiée avec celles des saints Romaric et Adelphe, ses successeurs <sup>1</sup>. On considère ces trois biographies comme l'œuvre d'un seul auteur. Friedrich attribue au même écrivain la *Vie de saint Arnoul de Metz* <sup>2</sup>. Cette dernière thèse, reprise en 1888 par M. Dony <sup>3</sup>, vient d'être contestée par M. le D<sup>r</sup> Krusch <sup>4</sup>. Nous n'insistons pas sur ce dernier point, afin de rester dans les limites de notre sujet; nous nous bornons au *Vita sanctorum Amati, Romarici, Adelphii*, et nous commençons par chercher quel témoignage l'auteur rend de lui-même.

- a) Le biographe écrit à Remiremont, puisqu'il parle de Romaric et d'Adelphe comme de ses  $p\`{e}res$ : « Sancti patris nostri Romarici  $^5$ ... Pater noster pius atque dulcissimus domnus Adelphius abbas  $^6$  ».
- b) Il a fait un séjour à Saint-Maurice d'Agaune. Il a vu la cellule d'Aimé sur la montagne, près de ce monastère : une des poutres de la toiture dépassait les autres : « Ego enim testis sum quia forinsecus tecmine ceteris imminentem suprascriptam mensuram largius vidi <sup>7</sup> ». Il a vu au même endroit la fontaine que Dieu avait fait découvrir à son serviteur : « Hanc ego repletam aqua foras eructantem iugiter vidi <sup>8</sup> ».
- c) Il sait une religieuse encore vivante de son temps, qui jadis a connu Romaric: « Siquidem una ex ipsis sanctum adepta consilium, balneo quo vir Dei ablutus est furtim aquam rapiens, membra sua perfudit, ac deinde, subsequente medela, paulatim lepra ex corpore

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sur les manuscrits et les éditions de ces trois biographies, il faut nécessairement consulter Krusch, MG Script. Merov., t. IV, p. 213-215. Le travail de cet érudit m'a été d'une incomparable utilité: je suis heureux de le reconnaître bien que mes conclusions diffèrent un peu des siennes, ou plutôt justement pour ce motif.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Friedrich, Kirchengeschichte Deutschlands, t. II, p. 262.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Dony, L'auteur unique des Vies des saints Amat, Romaric, Adelphe et Arnoul, Liège, 1888, dans les Dissertations Académiques publiées par G. Kurth.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> KRUSCH, MG Script. Merov., t. IV, p. 210.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Vita Romarici, 1; édition KRUSCH, p. 221.

<sup>6</sup> Vita Adelphii, 1; édition KRUSCH, p. 225.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Vita Amati, 3; édition Krusch, p. 216. Dans le texte plus complet donné par Perier, AA SS Sept, t. IV, 1753, p. 103-108, ce chapitre porte le nº 5.

<sup>8</sup> Vita Amati, 6 (éd. Perier; ce chapitre manque dans l'éd. Krusch).

eius discessit, quæ usque hodie incolomis famulatrix Christi in medio sororum superstes cernitur <sup>1</sup> ». Toutefois, cette manière de parler laisse entendre que les temps de Romaric sont déjà lointains : les personnes qui l'ont connu doivent être devenues rares.

- d) Il mentionne aussi comme étant de ce monde un diacre témoin de la mort de Romaric: « Hæc se vidisse et alia nonnulla præfatus virille diaconus testabatur, cuius de nomine ideo reticemus, quia adhuc superest in hoc lubrico et pendulo itinere <sup>2</sup> ».
- c) Il écrit la vie d'Adelphius trois ans après la mort de ce dernier : « Ante hos, nisi fallor, triennii annos <sup>3</sup>... » Celle-ci survint du temps qu'Ingofred était abbé de Luxeuil : « Cum ergo cœnobium fuisset ingressus, mox sanctus abbas Ingofredus cultor Dei, una cum fratribus suis... illum susceperunt... Dumque per aliquod spatium temporis fraterna invicem fruerentur dilectione, adest extrema dies, ut effebum Adelphium abbatem sui funerarentur dilecti <sup>4</sup> ». Or, au dire d'Adson, « decedente ab hac vita... Waldeberto, pastore beatissimo, sanctus Ingofredus... loco eius est solemniter subrogatus <sup>5</sup> ». Waldebert ayant cessé de vivre le 2 mai 670, Ingofred ne commença qu'alors son gouvernement. Adelphe mourut donc sûrement après 670, et sa biographie, écrite trois ans après sa mort, ne peut être antérieure à 673. Pour les raisons indiquées ci-dessus, notamment aux paragraphes c et d, elle ne saurait être de beaucoup postérieure.

La Vie d'Adelphe date approximativement des années 670/690; celles d'Aimé et de Romaric, qui constituent avec elle un seul tout, doivent être à peu près du même temps. Il se peut même que le *Vita Amati* soit postérieur aux deux autres <sup>6</sup>. Le biographe d'Amatus consigne ce que l'on disait à Remiremont près d'un demi-siècle après la mort du saint abbé <sup>7</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Vita Romarici, 7 ; éd. Krusch, p. 224. Pour curieuse que paraisse cette manière de se guérir, elle est très conforme aux idées du temps.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Vita Romarici, 11; éd. Krusch, p. 225. Cette précaution ne doit point être prise pour de la fourberie, comme si l'auteur inventait cet épisode et taisait le nom parce qu'il ne le connaît pas. Un farceur aurait pu très facilement baptiser un héros imaginaire.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Vita Adelphii, 2; éd. KRUSCH, p. 226.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Vita Adelphii, 3; éd. KRUSCH, p. 226.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Adson, Miracula Waldeberti, 10; MG Scriptores, t. XV, p. 1193; MIGNE. t. CXXXVII, col. 697.

<sup>6</sup> Dony, op. cit., p 6.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> On conçoit, dans ce cas, que notre auteur ait parfaitement pu utiliser la *Vie de saint Colomban*.

### 2. Avons-nous quelque motif grave

DE RETARDER CETTE COMPOSITION JUSQU'AU IX<sup>me</sup> SIÈCLE?

Jusqu'ici nous avons cru le biographe anonyme sur parole. M. Krusch ne partage pas notre optimisme. Plusieurs raisons l'empêchent de voir dans ce texte une œuvre du VII<sup>me</sup> siècle, et l'engagent plutôt à en faire une production du temps de Charlemagne. « Les raisons qu'il apporte en preuve ne sont nullement sans valeur ; toutefois, il se peut que tout le monde, à les considérer de près, ne les regarde pas comme absolument décisives <sup>1</sup>. »

D'abord certaines réticences <sup>2</sup>, des mots comme *ut conicio*, *nisi fallor*, éveillent les soupçons de M. Krusch. Ces expressions peuvent être de simples manières de parler, des formules de remplissage, sans aucune portée. Si même elles supposaient une hésitation réelle, on ne pourrait rien en tirer contre la bonne foi de l'auteur. Un plaisant du temps de Charlemagne, assez audacieux pour se dire contemporain d'Adelphe, aurait pu mentir sur d'autres points, sans apparence d'incertitude. Les faussaires ne sont-ils pas ceux qui se prétendent le mieux informés ?

La plupart des difficultés disparaissent, ou du moins peuvent suffisamment être écartées, si l'on se rappelle qu'environ cinquante ans se sont passés entre la mort d'Amatus et le moment où l'on écrit sa vie. Dans cet intervalle, la tradition a évolué. Des faits assez simples par eux-mêmes, ont pu être mal interprétés ou enveloppés d'un certain luxe de détails extraordinaires. Les religieuses et les religieux de Remiremont se sont reposés avec complaisance dans le souvenir des vertus

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Analecta Bollandiana, t. XXII, 1903, p. 105.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Par exemple: « Pauca de multis expediam », Vita Amati, 1; — « De cetero vero pleraque latent occulta quæ tunc gesta sunt miracula », Vita Amati, 10 (éd. Perier; manque dans l'édition Krusch); — « Potius obedientia quam facundia parebo », Vita Romarici, 1. Ces expressions sont des lieux communs, fréquents dans la plupart des vies de saints, même dans les meilleures; v. g. Jonas, Vita Columbani, Prol.: « Quorum vita, utcumque quivimus, inpostmodum depromsimus... Prætermittere neglegentiæ deputavimus, multaque prætermissa, quæ ex totum nequaquam meminimus et pro parte scribere nullatenus ratum duximus... Nam si quippiam aliquis non rite distincta ac de industria correcta reppererit, reicienda iudicabit... », éd. Krusch (1905), p. 145-147. Quant à la Vie d'Adelphe, ne nous étonnons pas si elle est courte: l'auteur dit lui-même au chapitre 1<sup>er</sup>, qu'il ne veut raconter que « quæ modernis temporibus erga suppremum diem obitus sui laudabiliter pater noster pius atque dulcissimus domnus Adelphius abbas peregit ».

de leur premier abbé. Ils ont mis autour de son front une auréole de plus en plus éblouissante, convaincus — comme beaucoup d'autres — que leur saint était le plus grand de tous. Les détails capables de jeter un peu d'ombre sur certaines périodes de sa vie, ils les ont passés sous silence pour les oublier bientôt. Ils ont fait hommage à Aimé du rôle attribué par Jonas à Colomban et à Eustase dans la conversion de Romaric.

Peut-être Remiremont gardait-il au fond de son cœur un secret ressentiment contre Luxeuil, avec lequel, par la faute d'Agrestius, il avait eu dans son enfance quelques difficultés. Cela serait très humain... Et cela expliquerait les divergences entre la manière dont le biographe de Colomban, d'une part, et celui de Romaric et d'Aimé, d'autre part, racontent les mêmes faits.

Mais de refuser pour ce motif toute valeur au *Vita sancti Amati confessoris*, de le reléguer parmi les falsifications du IX<sup>me</sup> siècle, ce serait illégitime. Les prodiges même que rappelle le biographe d'Aimé ne méritent pas le dédain avec lequel les traite M. Krusch. D'abord, il est imprudent de parler de l'inaudita simplicitas <sup>1</sup> de la *Vie d'Amatus*, et d'en faire un argument contre sa valeur, quand on admet, et à bon droit, sans l'ombre d'une hésitation, l'authenticité de la *Vie de Colomban*. Beaucoup de chapitres du *Vita s. Columbani* contiennent des épisodes tout aussi extraordinaires que les faits les plus étonnants du *Vita s. Amati.* Que l'on en juge par ces titres, pris au hasard parmi les premiers:

- I 2. De ortu et ostensione solis genetrici per visum ostensa.
- I 9. De aqua ex petra producta.
- I 11. De supplimento piscium.
- I 14. De fecunditate sterilis, etc.

D'une façon générale, dans tout fait donné comme prodigieux, il faut distinguer trois éléments : la substance, les circonstances accessoires, l'interprétation.

- a) La substance même du fait doit être admise, tant qu'une raison grave ne le défend pas ;
- b) Bien des circonstances ont pu être exagérées, ou même inventées.
  Mais tout en faisant la part de la piété, du sentiment, de l'imagination,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> KRUSCH, MG Script. Merov., t. IV, p. 210.

dans les détails, nous pouvons souvent garder l'essence même de l'événement raconté;

c) Quant à l'interprétation, l'historien, en tant qu'historien, n'a pas à s'en occuper. Pour concrétiser la question, voici un exemple, tiré du Vita s. Amati: Le moine Bérin apporte à saint Aimé du pain et de l'eau. « Acceptoque pane, urceoque repleto aqua, pergit ad virum Dei, et his datis recedit. Cumque vir sanctus orationi incumberet, mox temptator in corvo adfuit, furatoque pane aquam effudit. Sed surgens Amatus, his contemplatis, ait: Gratias tibi ago, Domine Jesu Christe, quia meum augere iubes ieiunium. Et hoc per tuum aderit suffragium, quoniam nihil est quod in hoc mundo absque tuo geratur arbitrio 1. » Un corbeau emporte le morceau de pain et renverse la cruche. Voilà le fait. Libre à chacun d'interpréter ce petit accident comme il le voudra. Certains esprits l'auraient attribué au hasard. Amatus, homme pieux, y voit l'influence néfaste du démon, et considère le malheur comme une épreuve permise par Dieu. Nul historien ne peut prouver qu'il avait tort — ni qu'il avait raison. Car cette interprétation n'est pas du domaine de l'histoire. Il faut pourtant retenir ceci : quelque interprétation que vous choisissiez, le fait demeure le même, et rien ne vous autorise à le révoquer en doute. Ainsi les miracles rapportés par le biographe d'Amatus n'ont rien qui nous invite à la méfiance : ils ressemblent d'ailleurs à ceux des anciennes Vies de saints les plus sérieuses.

Un autre point à examiner, c'est la mention de trois abbesses dans le *Vita ss. Amati, Romarici, Adelphii*: « Mactefledis, Cecilia, Tetta quæ et Cebetrudis. » Un vieux catalogue des supérieures de Remiremont <sup>2</sup> donne la liste suivante :

- 1. Mactafledis abbatissa.
- 2. Erkhendrudis abbatissa.
- 3. Sigoberga abbatissa.
- 4. Gebedrudis abbatissa.
- 5. Sevilla abbatissa, etc.

Ces noms ont l'air d'inspirer une maigre confiance à M. Krusch, parce que dans la Vie de saint Colomban <sup>3</sup>, on trouve parmi les abbesses de Farmoutier, les trois suivantes:

#### II 12. De conversatione Gibitrudis.

<sup>1</sup> Vita Amati, 3; éd. KRUSCH, p. 216 (éd. PERIER, 11).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Neues Archiv, t. XIX, 1894, p. 71.

<sup>3</sup> KRUSCH, JONAE, Vitae sanctorum Columbani, Vedastis, Johannis, 1905, p. 229.

- II 13. De Ercantrudis vita et obitu.
- II 14. De obitu Augnofledis.

Et il observe que, si nous intervertissons leur ordre, ces trois premiers noms correspondent aux trois premiers de la liste de Remiremont :

- Mactafledis 3. Augnofledis.
- 2. Erkhendrudis 2. Ercandrudis.
- 3. Sigoberga ......
- 4. Gebedrudis 1. Gibitrudis.

Tout lecteur non prévenu trouvera ces observations un peu risquées. Il n'y a entre ces deux listes qu'une toute petite ressemblance fortuite. En réalité, les noms des abbesses de Remiremont donnés par le *Vita ss. Amati, Romarici, Adelphii*, ne compromettent point le biographe.

- a) Il parle de Mactefledis, première abbesse : « In hoc eodem exordio sui cœnobii elegit hic vir [Amatus] unam quæ sororibus præesset... huius nomen erat Mactefledis <sup>1</sup>. » Or, Mactafledis est en tête du catalogue ancien de Remiremont;
- b) Il cite une « magnifica mater sanctarum virginum domna Cecilia  $^2$  », que nous ne connaissons d'ailleurs pas  $^3$ .
- c) Il fait de « Tetta quæ et Cebetrudis abbatissa » une contemporaine d'Adelphe <sup>4</sup>. « Gebedrudis abbatissa » figure en effet au quatrième rang dans le catalogue de Remiremont.

Aucune de ces trois affirmations ne contredit ce que nous savons par d'autres sources autorisées. Deux d'entre elles sont confirmées par la plus respectable liste des dignitaires de Remiremont. On aurait mauvaise grâce à ne point se déclarer satisfait.

Quant à la mention d'un « procurator » dans la Vie d'Adelphe , il ne faut pas non plus en exagérer l'importance. Cette charge, inconnue à la règle de Colomban, apparaît, au contraire, dans celle de saint Benoît. Or, cette dernière ne fut introduite à Remiremont que vers le milieu du VIII<sup>me</sup> siècle. La Vie d'Adelphe et par suite celle d'Amatus, seraient

<sup>1</sup> Vita Amati, 8; éd. KRUSCH, p. 218 (éd. PERIER, 17).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Vita Romarici, 1; éd. KRUSCH, p. 221.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Il se peut que cette Cecilia soit la même que Sevilla, comme le pense M. Krusch, op. cit., p. 213. Il se peut aussi que ce soit une autre.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Vita Adelphii, 6; éd. Krusch, p. 227.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Vita Adelphii, 8; éd. Krusch, p. 228.

donc postérieures à cette date. Mais il ne paraît pas légitime de tirer une conséquence aussi grave d'un seul petit mot. Lors même que la règle de Colomban ne prévoyait pas un « diaconus procurator », est-il impossible que cette charge ait été créée, peut-être sous l'influence de la règle de saint Benoît, avant même son introduction à Remiremont ? Car rien n'empêche que les moines de Remiremont aient connu la règle de saint Benoît, eux qui se trouvaient en relation avec Bobbio, et donc avec l'Italie où les maisons bénédictines étaient nombreuses <sup>1</sup>.

Afin de montrer que nous devons être circonspects en semblables matières, je citerai encore un détail. M. Krusch, pour accentuer le caractère ridicule du Vita s. Amati, signale ce fait : « Alterum miraculum ad sanctimonialem spectat, quæ absque licentia senioris pomum edere ausa esset <sup>2</sup>. » Nous lisons, en effet, dans la Vie de saint Aimé: « Puella sanctimonialis in eodem cœnobio absque licentia senioris pomum edendum præsumpsit; sed mox diabolus ingressus eamdem discerpere cepit <sup>3</sup>, etc. » Aimé lui impose une pénitence et la délivre ainsi du démon. De manger une pomme sans permission, cela paraît, à première vue, une faute bien pardonnable, et l'on se demande pourquoi le biographe l'a relevée. Mais la chose devient très compréhensible quand on sait que plusieurs anciennes règles monastiques, parlant de l'obéissance aux supérieurs, disent expressément qu'on ne doit pas même toucher à une pomme: « Ut monachus nec poma tangere absque ordinatione præsumat 4. ... Nulli fratrum liceat vel pomum vel quodcumque olerum ad manducandum deferre 5. » Il est donc bien naturel qu'on ait attaché quelque importance à cette peccadille; et pour qui se rappelle les idées courantes dans les couvents du VIIme siècle, le texte du Vita s. Amati n'a plus rien d'étrange.

Il nous paraît donc qu'il n'y a pas de raison suffisante pour ne

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous avons un exemple intéressant à Fontenelle: « On vit alors (vers 628) s'effectuer une union des règles de ces deux grands patriarches des moines occidentaux (Benoît et Colomban), appelée à un prompt succès. La plupart des fondations colombaniennes imitèrent cet exemple... Aujourd'hui, la mention des deux règles de saint Benoît et de saint Colomban dans un même monastère apparaît comme un caractère distinctif de la période mérovingienne. » Dom Besse, Saint Wandrille, 2<sup>me</sup> éd. 1904, Paris, p. 64, d'après Malnory, Quid Luxovienses monachi discipuli sancti Columbani ad regulam monasteriorum atque ad communem Ecclesiae protectum contulerint, Parisiis, 1904.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Krusch, op. cit., p. 210. .

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Vita Amati, 16; éd. Perier (manque dans l'édition Krusch).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Regula sancti Ferreoli Uticensis, 35; MIGNE, t. LXVI, col 972.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Regula Pauli et Stephani, 19; MIGNE, t. LXVI, col. 954.

point croire sur parole l'auteur du *Vita ss. Amati, Romarici, Adelphii.* Il s'est peut-être trompé sur plusieurs points, mais il n'a pas voulu tromper. Ce qu'il nous dit de lui-même doit nous servir de base pour l'appréciation de son œuvre.

### 3. Conclusions

Les conclusions coulent de source. Le biographe de saint Aimé connaît la tradition de Saint-Maurice, car il y est passé, et celle de Remiremont, car il y a vécu : son œuvre doit donc être prise en considération. Cependant elle ne constitue point un texte de première valeur, puisqu'il écrit un demi-siècle après la mort de son héros. De plus, elle n'est pas, elle ne peut pas être un récit absolument impartial, surtout pour certains détails. Il faut donc la contrôler et la rectifier par la *Vie de Colomban* <sup>1</sup>.

# III. Notes chronologiques.

Le texte capital sur lequel nous pouvons nous appuyer pour la chronologie de la *Vie de saint Aimé* est le suivant : « Temporibus autem illis, in partibus Vosagi vir egregius et religione celeberrimus abbas constabat Eustasius. Tunc forte fuit ut egressus metas penetraret Italiæ, introiensque cœnobium Agaunense, sciscitari cœpit qui inter primos sanctitate primus ibidem haberetur. Tunc aiunt : An fortassis ignoras sanctum virum Amatum qui in hac excelsissima rupe iam fere per triennium duram gerit vitam ? Illeque his auditis, confestim montis per artam et pene gressu labentem conscendit semitam, inventoque viro, tanta caritate amplexus est, ut nullatenus pateretur eum sibi deesse. Quid plura ? Revertens ab Italia, ablatum sanctum hominem Luxovium usque secum deduxit <sup>2</sup>. »

Il s'agit là du voyage que fit Eustase, lorsque, sur l'ordre de Clotaire, il se rendit à Bobbio pour rappeler Colomban <sup>3</sup>. C'était en 614.

 $<sup>^{1}</sup>$  En se souvenant toujours que la  $\it Vie$  de  $\it Colomban$  est écrite elle-même par un admirateur enthousiaste de ce saint.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Vita Amati, 5; KRUSCH, p. 217 (éd. PERIER, 11).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Vita Columbani, I, 29; éd. KRUSCH (1905), p. 222.

Il y avait alors environ trois ans qu'Aimé vivait sur la montagne, il y était donc venu vers 611. Auparavant, il était resté une trentaine d'années à Saint-Maurice d'Agaune: « Cum monasticis normis iugiter incumbens, ut fere per annos XXX sese totum dedisset, maioris heremi secretum expetens, clam a septis monasterii egressus, paululum procul in divexa excelsissimi montis rupe semet, athleta Christi, contra diabolum præliandum dedit <sup>1</sup>. » On l'avait donc reçu au monastère aux abords de 581; et comme il était alors tout jeune: « Adolescens... a primævo... <sup>2</sup> », c'est autour de 565/570 qu'il faut chercher la date de sa naissance. Ceci posé, les principaux événements de sa vie se succèdent comme suit:

Vers 565/570, il naît à Grenoble <sup>3</sup>.

Vers 581, son père Héliodore le conduit à Saint-Maurice 4.

Vers 611, après un séjour de 30 ans au monastère, il se retire sur la montagne <sup>5</sup> (apparemment là où l'on voit aujourd'hui Notre-Dame du Scex).

En 614, à la suite de saint Eustase, il part pour Luxeuil. Peu après, saint Romaric le met à la tête du monastère de Remiremont, qu'il vient de fonder <sup>6</sup>.

Bientôt Agrestius trouble la bonne harmonie qui régnait entre Remiremont et Luxeuil. Le Concile de Mâcon, 626/627, s'occupe d'Agrestius <sup>7</sup>.

En 627/628, mort d'Agrestius. Romaric et Aimé se réconcilient avec Eustase <sup>8</sup>. Aimé meurt peu après.

Il n'est pas possible de préciser davantage la date de la mort d'Aimé.

<sup>1</sup> Vita Amati, 3; éd. KRUSCH, p. 216.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Vita Amati, 2; éd. KRUSCH, p. 216.

<sup>3</sup> Vita Amati, loc. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Vita Amati, loc. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Vita Amati, 3, p. 216.

<sup>6</sup> Vita Columbani, II, 10; éd. KRUSCH (1905), p. 252.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Krusch, op. cit., p. 38, d'après Fredeg. IV, 54.

<sup>8</sup> Vita Columbani, loc. cit., p. 255.